

United Nations



Nations Unies

United Nations Integrated Peacebuilding Office
in the Central African Republic

BINUCA

Bureau Intégré des Nations Unies pour la
Consolidation de la Paix en République
Centrafricaine

**Verbatim de la rencontre avec la presse du Représentant
spécial du Secrétaire général et chef du Bureau Intégré des
Nations Unies pour la Consolidation de la Paix en Centrafrique
(BINUCA), le général Babacar Gaye.**

Vendredi 22 février 2014

Le général Babacar Gaye :

Chers amis de la presse, bonsoir !

Je suis heureux que nous ayons une fois de plus l'occasion de nous rencontrer, surtout au lendemain de la rencontre du Secrétaire général avec le Conseil de sécurité.

En effet, comme vous le savez certainement, le Secrétaire général a rencontré, hier, 21 février, les membres du Conseil de sécurité pour leur expliquer que la situation en Centrafrique est grave. Il ne s'est pas contenté de dire que la situation est grave ; il explique que nous sommes dans un mécanisme qui fait que la situation n'a cessé de se détériorer sur plusieurs plans et qu'il a atteint aujourd'hui un niveau qui nécessitait une réaction.

Il a donc demandé cette réunion du Conseil de sécurité. Et je rappellerai à cet égard que le Conseil de sécurité a déjà voté pas moins de trois résolutions sur la crise. C'est dire que le Conseil en est très activement saisi de la question. Durant le mois de mars, il se penchera également sur le rapport qu'il avait demandé au Secrétaire général sur la possibilité de déploiement d'une opération de maintien de la paix.

Devant le Conseil, le Secrétaire général a proposé un plan en 6 points dont l'objectif est d'arrêter la spirale de violence dans laquelle nous nous trouvons, et pour l'arrêter il ne suffit pas simplement de faire plus de déclaration mais d'amener sur le terrain plus d'hommes. Il faut également aider les Centrafricains à restaurer les forces sécuritaires. Le Secrétaire

général a aussi demandé des forces supplémentaires pour appuyer les forces françaises et de l'Union africaine.

Le Secrétaire général a aussi tenu à ce que l'Union Africaine y soit représentée par le Commissaire de paix et sécurité. Il est à rappeler combien, dans cette crise, il n'a cessé d'alerter et de mobiliser les grands responsables de la planète pour une réponse qui, désormais, doit être apportée, non pas dans les mois, mais dans les jours à venir. Il a essayé encore une fois de mettre les acteurs devant leurs responsabilités. Nous parlons beaucoup de la communauté internationale, nous parlons beaucoup de chaque conscience morale également, ainsi que le déploiement de troupes supplémentaires et d'une meilleure coordination du commandement sur le terrain.

Voilà donc l'essentiel de ce que je voulais vous dire sur cette intervention du Secrétaire général devant le Conseil de sécurité, et je me tiens à votre disposition pour d'éventuelles questions à ce sujet.

Questions / Réponses :

Question (la Voix de l'Amérique): Le Secrétaire général a proposé que toutes les forces internationales passent sous un commandement unique. Est-ce que le Secrétaire général va suggérer qui va prendre le commandement ? Quel pays va assurer le commandement ? Cela dépendra-t-il du pays le plus grand fournisseur de troupes ?

Babacar Gaye : cette proposition est une proposition extrêmement opérationnelle mais il est bien évident qu'elle a une très forte dimension politique. Il va y avoir à ce sujet des consultations politiques entre tous ceux qui ont du personnel sur le terrain pour un accord de principe ; ensuite il aura une évaluation et une organisation du commandement. Donc il faut d'abord l'adhésion de ceux auxquels cette proposition s'adresse et ensuite la partie mise en œuvre de l'opération sera plus simple. Mais vous voyez bien qu'elle correspond à un besoin, celui d'avoir une meilleure coordination des forces sur le terrain

Question (Le journal le confident) : On a parlé de meilleure coordination des troupes mais qu'en est-il du déploiement des casques bleus ? Il a été aussi question de la mise sur pied d'une commission internationale d'enquêtes. A quelle étape se trouve-t-on ?

B.G. : je pense que cette commission sera entièrement opérationnelle dans le courant du mois de mars dans la mesure où son élément précurseur arrivera ici avant la fin du mois de février. Le Secrétaire général s'est prononcé sur cette question lorsqu'il s'adressait à la presse après son intervention devant le Conseil de sécurité. Une question qui lui est très chère que je peux résumer en un mot : la justice passera. C'est un thème sur lequel il n'a jamais varié. La justice a un moment où à un autre passera dans le pays.

Pour revenir à votre première question, le Secrétaire général a évoqué un chiffre de 3000 soldats supplémentaires, et il a bien précisé que l'avantage de combiner un renforcement de soldats avec un soutien à la MISCA contribuerait à créer des conditions meilleures d'un

transfert ou d'un passage vers une opération de maintien de la paix. Donc c'est quelque chose qui est très clair.

Question (Journal Centrafrique matin) : on a constaté qu'avant chaque déploiement de casques bleus, il faut tenir compte de l'Union africaine, alors que leur mandat et fonctionnement sont différents. Comment le Secrétaire général entend-t-il régler ce décalage ?

B.G. : vous posez une très bonne question, mais je peux vous assurer que vous la posez dans le sens inverse. Il est absolument essentiel que la manière dont la Communauté Economique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) et l'Union Africaine ont apporté leur contribution à la gestion de la crise soit soulignée au niveau du Conseil. C'est exactement ce que le Secrétaire général a fait dans son intervention en rappelant la nécessité de coordination entre les Nations Unies et les Organisations régionales.

C'est donc l'occasion justement d'approfondir les relations entre ces deux organisations. Qu'il y ait des difficultés, cela ne peut pas manquer, mais elles seront surmontées par la volonté des deux responsables, le Secrétaire général et Mme Nkosazana Dlamini-Zuma, qui continueront à travailler la main dans la main dans l'esprit de ce que nous avons fait et continuons ensemble en Somalie, dans l'esprit également de ce qui est fait au Mali.

Il y a peut-être d'un côté comme de l'autre des difficultés. Deux organisations qui travaillent sur des sujets aussi urgents que la sécurité peuvent rencontrer des difficultés, mais je peux vous assurer que les Nations unies ont toujours soutenu le principe que les Africains ont mis en avant, c'est-à-dire qu'il fallait que les Africains considèrent des solutions aux problèmes africains avec le soutien de la communauté internationale. C'est cela qui est mis en œuvre d'autant plus que le concept africain de soutien aux opérations de paix (*support to peace operations*) prévoit à un moment le passage à une opération onusienne. Donc nous sommes tout à fait en accord avec ce concept.

Question (Chef du département de la communication de l'Université de Bangui) : dans les différents points proposés par le Secrétaire général, je ne vois rien concernant le DDR ou l'insertion des jeunes. Mais nous voyons qu'une partie des problèmes sécuritaires que nous avons vient du fait que les jeunes ne sont ni instruits ni encadrés. C'est l'une des causes du désordre aujourd'hui constaté dans le pays. Je crois que le pays a besoin de moyens pour s'en sortir...

B.G. : le Secrétaire général a bien pris en compte vos préoccupations. Faut-il rappeler qu'il s'est présenté devant le Conseil pour parer au plus pressant, et il n'a pas demandé seulement un soutien à la police, mais également à ce que l'on peut appeler la chaîne pénale, c'est-à-dire à la fois la police, les tribunaux et les gardiens de prison. En deuxième lieu, il a lancé un appel en faveur d'une accélération du processus de réconciliation. Ce processus politique est un préalable au DDR. Donc en lançant un appel au processus politique, il devra apporter une forme de soutien au DDR pour lequel il faudra par la suite trouver un financement.

Enfin, en ce qui concerne l'emploi des jeunes, c'est une question qui n'a rien avoir avec la crise. C'est malheureusement un problème auquel font face beaucoup de pays, même ceux qui sont stables. Dans tous les cas, c'est par un retour à la stabilité, à un ordre constitutionnel normal qu'on créera les conditions d'une meilleure, d'une plus grande activité économique, et donc des possibilités pour l'emploi des jeunes. C'est aussi à travers la restauration du système éducatif qu'on donnera des outils aux jeunes pour pouvoir les intégrer plus facilement dans la vie professionnelle.

Cela englobe énormément de choses, et il faudra avoir un grand indicateur : le retour à la normal. Mais ici, il s'agit en urgence de parer au plus pressant. Le Secrétaire général a dit qu'il faut contenir la violence, protéger la population civile et empêcher de nouveaux déplacements de populations.

Question (Media plus) : J'ai cru comprendre que tout le processus DDR doit se faire en concertation, voire sous la coordination avec le BINUCA. D'après vous, êtes-vous jusque-là satisfait du travail effectué par la MISCA et les Sangaris en ce qui concerne le DDR ?

B.G. : Vous savez, le DDR est une chose dont on parle beaucoup car on a le sentiment que la meilleure solution au règlement des problèmes des groupes armés n'est pas la confrontation mais le désarmement. C'est déjà considérable de savoir que ceux qui détiennent les armes tout comme ceux qui n'en détiennent pas considèrent que la meilleure solution c'est le DDR. C'est déjà un progrès colossal. C'est un progrès car l'on ne peut pas faire du DDR s'il n'y a pas parmi les différentes parties prenantes une volonté politique d'aller au désarmement, à savoir la conviction que les raisons pour lesquelles ils avaient pris les armes peuvent être réglées par d'autres voies que par les armes. C'est cela l'esprit du DDR.

Par conséquent, si vous voulez jugez l'action de la MISCA seulement sur ce domaine-là, ce n'est pas un domaine pertinent pour juger de la qualité de son action, c'est plutôt une action essentiellement politique, et ceux qui sont en premières lignes sont les acteurs politiques.

Ce que fait la MISCA c'est se tenir prête à apporter tout le soutien qu'une force armée doit apporter dans le cadre d'un DDR, se tenir aussi prête à apporter, aux côtés d'autres acteurs de la communauté internationale, le soutien politique que nous avons à apporter à ce processus, mais on ne peut pas juger la MISCA sur le DDR. Car il n'y aurait véritablement du DDR que lorsque nous allons entamer le dialogue politique et que l'ensemble des acteurs s'entendront sur la nécessité d'avoir un accord politique global sur le DDR entre le gouvernement, les acteurs politiques et la communauté internationale.

Question (Radio Ndeke Luka) : on parle beaucoup de dans le renforcement des capacités du BINUCA, mais quelle sera place au de la communication dans ce renforcement?

B.G. : si vous observez les différentes résolutions (2121, 2127 et 2134) avec un œil averti, vous verrez que dans les missions qui ont été données au BINUCA, qu'il y a eu plus de tâches et ces tâches nécessitent bien évidemment des personnes pour les mettre en œuvre et des moyens pour accompagner l'action de ces personnes.

C'est dans ce sens que le Secrétaire général a obtenu du Conseil de Sécurité que nos tâches soient adaptées à la situation actuelle, qu'il a dit qu'il allait y avoir un renforcement des capacités du BINUCA. Il y a dans ce renforcement une disposition qui me tient particulièrement à cœur : nous allons avoir premièrement quatre bureaux permanents qui seront installés à Bangassou, à Bouar, à Bambari et Ndele. Et si tout se passe bien, si nous avons les autorisations pour cela, nous allons avoir davantage de bureaux sur le terrain.

Ceci nous permettra véritablement d'avoir une action de proximité qui pourra contribuer à la décentralisation. On parle beaucoup de restauration de l'autorité de l'Etat, c'est d'ailleurs une des priorités à côté de la sécurité, de la justice et de l'assainissement des finances publiques. Eh bien, nous contribuerons énormément au renforcement, à la restauration de l'autorité de l'Etat, en ayant cette présence sur le terrain. Donc, je vous confirme : oui il va y avoir une augmentation des effectifs et des moyens du BINUCA et dans ce renforcement la communication ne sera pas oubliée et ses personnels seront augmentés, et des missions parfois ad'hoc seront obtenues.

Question (Réseau des journalistes pour les droits de l'homme) : il y a un sérieux problème d'arriérés de salaires des fonctionnaires de l'Etat, et cela peut être à l'origine de tensions et mettre en péril les efforts de paix. Des propositions vont-elle dans le sens d'aider le gouvernement dans ce sens ?

Autre question : lors de la venue ici à Bangui de parlementaires français, la question du financement de leur mission, des Sangaris, a été évoquée. Autrement dit, s'ils n'arrivent pas à continuer le financement de leur mission après le 25 (février), l'on envisagera leur retrait ?

B.G. : la question du paiement des arriérés de salaire est une grande préoccupation des autorités centrafricaines, à commencer par Mme la Chef de l'Etat, et il y a une véritable mobilisation internationale. Ça ne figure pas textuellement dans les six points présentés par le Secrétaire général, mais il y a tout de même, dans ces points, un point de très important concernant l'aide humanitaire qui est, je dirai, une sorte de salaire en nature qui sera donné à la majorité de la population.

Mais vous savez très bien que lors de la réunion de possibles bailleurs de la MISCA à Addis-Abeba, il y a beaucoup d'engagements qui ont été pris en faveur de la Centrafrique. Je pense comme vous tous que tout cela est très bien, mais il faut que l'on accélère la mise en œuvre. Il faut que ces salaires arrivent le plus vite possible pour soulager les populations qui ont beaucoup souffert, qui sont très patientes (et il faut leur rendre justice à ce propos), surtout pour que les activités administratives puissent reprendre. Patientons encore un tout petit peu. Je crois savoir que ce n'est plus pour très loin.

Maintenant en ce qui concerne l'avenir des forces internationales, la question est en cours de discussion et sera discutée au niveau du Conseil de sécurité au début mois de mars. Dans quelles conditions allons-nous passer vers une opération de maintien de la paix. Dans quelles conditions et qui va-t-on y intégrer ? Voilà ce qui à être discuté. Soyons un peu patients.

Question (Télévision Centrafricaine) : Permettez-moi de revenir sur la question de la Radio Ndeke Luka sur l'appui aux media. Je ne suis pas satisfait par la réponse, car au niveau des media, nous devons être renforcés pour pouvoir accompagner la transition. Des fonds sont-ils disponibles pour cela ?

B.G. : c'est l'ensemble du système des Nations Unies qui a tout intérêt à ce que la communication dans le pays fonctionne bien, particulièrement en ce moment où il est question, à juste titre, de réconciliation, de médiation aussi bien à la base qu'au niveau national. Donc plus que jamais les media sont un outil privilégié du renforcement de la cohésion nationale.

Que le BINUCA ait dans son budget des possibilités d'appui ou qu'il contribue à les mobiliser à votre profit, en tout état de cause notre soutien vous est acquis. Ce n'est pas simplement un soutien oral, nous nous efforcerons avec vous à le transformer en action concrètes et pratiques.

Le BINUCA n'est pas une mission très grande, c'est une mission de consolidation de la paix qui est en train d'évoluer pour s'adapter à la situation actuelle. Mais je peux vous assurer que nous ne laisserons pas les médias sans soutien. Nous nous efforcerons de mobiliser des soutiens à votre profit. C'est la même chose pour la réconciliation. Je compte rencontrer Mme la Ministre de la Communication et de la Réconciliation nationale, Mme Antoinette Montaigne, cet après-midi ; je rappelle que mon adjointe, Mme Kaarina Immonen, l'avait déjà rencontrée. La réconciliation est une activité qui est transversale pour laquelle il est possible dans chacune des agences de mobiliser des fonds en rapport avec cette activité et d'aider à cela. C'est cela l'objet de ma rencontre avec la Ministre.

Question (Journal le Citoyen) : les forces présentes actuellement se sont-elles approprié les différentes résolutions du Conseil de Sécurité ?

B.G. : je n'ai aucun doute que les forces MISCA et Sangaris agissent dans un cadre légal que leur a fixé le Conseil de Sécurité. Maintenant si vous voulez une évaluation de ce qu'ils ont fait, je crois qu'elles sont tout à fait disposées à vous donner leur propre évaluation de leurs actions. Mais vous aussi vous avez votre évaluation, c'est tout à fait légitime. Mais en tout cas mon évaluation personnelle, c'est qu'il y a deux maillons essentiels à leurs actions qui sont des maillons extrêmement faibles : c'est la police et la gendarmerie centrafricaine, et la Justice centrafricaine.

Question : la Centrafrique a d'autres problèmes, dont on parle peu. Il s'agit de l'Armée de Résistance du Seigneur (LRA) et de la présence de Baba Laddé et ses hommes. Pensez-vous que les forces de la MISCA et les Sangaris peuvent les résoudre ou faut-il attendre le déploiement des casques bleus ?

B.G. : je pense que la persistance des problèmes de cette nature prouve que les solutions ne sont pas toujours des solutions militaires. Les solutions durables sont toujours globales. Pour faire face aux raisons pour lesquelles les gens prennent les armes, qu'il s'agisse de la LRA ou d'autres groupes qui ont déjà été classés par le Conseil de sécurité comme des groupes à

éradiquer, il faut à la fois la résilience des communautés face à ces violences, le rôle de l'Etat, et l'appui de la communauté internationale.

S'agissant de la LRA, il faut aussi rendre justice à l'action qui est en cours dans les préfectures concernées, à la fois par l'opération menée par l'armée ougandaise, soutenue par les Etats-Unis. Et le tout faisant l'objet d'une très grande attention à la fois de l'Union africaine qui a un envoyé spécial sur la LRA et les Nations Unies, puisque c'est mon collègue Abou Moussa du Bureau des Nations Unies en Afrique centrale, au Gabon, qui a ce dossier et qui tient le Conseil de Sécurité informé de l'évolution de la situation. Il y a malheureusement sur le terrain toujours des violences contre les populations, mais des progrès sont enregistrés, des défections sont notées, des chefs rebelles se rendent. Mais il faut de la patience car c'est un combat de longue haleine pour venir à bout de ce mal de la Centrafrique.

Question : L'armée centrafricaine n'est plus que l'ombre d'elle-même. Pourquoi ne pas les cantonner en vue de leur réévaluation et d'une remise à niveau ?

B.G. : ce constat est le vôtre, bien entendu. Moi je me contenterai d'observer que des opérations d'enregistrement sont en cours, elles sont extrêmement importantes. N'oubliez pas que le Conseil de sécurité a prescrit que l'armée soit représentative de la nation, et pour cela l'enregistrement est important pour connaître la réalité à cet égard.

Je constate également qu'un appel a été lancé afin que tous les militaires rejoignent le regroupement. Il faut que cet appel soit respecté, que ceux qui ne le respectent pas à un moment donné puissent tomber sous le coup de la loi et des règlements. J'observe également que cette armée a perdu beaucoup de ses capacités, dû la perte de ses équipements, à la situation de ses casernements et qu'en même temps l'Etat rencontre des contraintes financières importantes. Par conséquent, il faut aborder tout cela avec beaucoup de sérénité puisqu'il s'agit de rebâtir, il faut prendre le temps de rebâtir quelque chose qui contribuera à la stabilité durable du pays.

Et bien évidemment, en attendant que cette reconstruction puisse se faire, il faut en profiter pour refaire de l'instruction, notamment restaurer l'esprit de corps, et surtout dans certains domaines techniques, essayer des formations à moindre frais de sorte que ces regroupements ne soient pas des regroupements oisifs et que des gens soient occupés en attendant de trouver des moyens de restaurer des capacités, de réorganiser correctement l'armée.

Mot de la fin : je voudrais vous remercier infiniment. Je suis heureux que nous ayons pu avoir cette rencontre au lendemain de l'importante intervention du Secrétaire général devant le Conseil de sécurité. Cette intervention, comme je vous l'ai dit, traduit la mobilisation à la fois de la communauté internationale mais plus particulièrement celle personnelle du Secrétaire général qui, à bien des égards, est un peu une conscience morale et qui dans sa déclaration a bien analysé la situation actuelle et le risque pour l'avenir que cette situation contenait. Et il a fait des propositions ardues dont on espère que la plupart seront rapidement mis en œuvre.